La Fondation AWI
renforce ses capacités en inclusion financière

La **Fondation AWI** a pris part à l'atelier sur l'inclusion financière organisée par le **Programme national d'éducation financière (PNEF)** en élaboration d'orientation pour l'élaboration des modules, outils et supports de formation en éducation financière organisée par l'Agence nationale d'inclusion financière **(APIF)**. L'atelier a eu lieu du 21 au 25 Juillet 2020 à Grand Bassam.

Toujours dans le cadre de l'inclusion financière à travers son programme CEWA 2020 qui vise 25000 femmes, **la Fondation AWI** a multiplié des rencontres avec ses potentiels partenaires en vue de mener à bien le programme. A cet effet, la PCA Mariam Fadiga Fofana a eu une séance de travail avec **l'UNACOOPEC** et **l'UNITEC** (Universal technology).

L'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF-CI)

Un outil national au Service de l'Autonomisation de la femme…

Créée le 30 Mai 2018, en vue de fédérer les politiques nationales d'inclusion financière, l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire, met un point d'honneur à la politique d'autonomisation de la femme. Sous la conduite de la Directrice Madame Caroline TIOMAN, un service au sein de l'Agence est chargé de suivre, en coordination avec les acteurs locaux et internationaux, tous les projets de développement, d'insertion sociale et économique des femmes. Cela, dans la dynamique de mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF 2019-2024).

En effet, l'axe 1 de cette stratégie qui s'intéresse à "l'amélioration de l'accès aux services financiers des populations vulnérables et exclues", consacre son "objectif spécifique 1" au renforcement de l'autonomisation des femmes en milieu rural. Ce cœur de cible féminin est motivé par le fait qu'en Côte d'Ivoire les écarts selon le genre sont significatifs. La pauvreté touche **47,4%** des femmes, contre **45,5%** des hommes. En milieu rural, le taux de pauvreté chez les femmes s'élève à **56,8%** contre 39% en milieu urbain. Les femmes adultes ont des taux d'accès et d'utilisation des services financiers inférieurs de 11 points par rapport aux hommes.

Dans la dynamique de réduire ces écarts selon le genre, **l'APIF- CI** contribue à la stratégie nationale d'autonomisation de la femme au niveau économique à travers plusieurs projets visant l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des services financiers par les femmes en zone rurale et péri-urbaine aux services financiers formels.

Son projet phare inscrit dans son plan d'actions 2021 : « faciliter l'accès des femmes en zone rurale et péri-urbaine aux services Financiers formels » permettra à l' **APIF-CI** et ses partenaires techniques et financiers de mener plusieurs initiatives notamment : (i) l'identification des localités (villages, sous-préfectures) sur la base des critères objectifs tels que l'absence de banque ou de Système Financier Décentralisé **(SFD)** à proximité ; (ii) la sélection et la formation à l'éducation financière des coopératives dynamiques de femmes exerçant dans le vivrier. Le projet prévoit également la sélection de fintechs avec pour mission de s'implanter dans ces localités afin de faciliter les opérations de dépôt, d'épargne et de crédit auprès de ces femmes, en partenariat avec une banque ou un **SFD**.

En outre, à la faveur de l'adoption du Programme Nationale d'Education Financière **(PNEF)** en février 2020, plusieurs modules de formation en éducation financière, issus d'un atelier de réflexion, ont été ressortis au bénéfice des femmes. Il s'agit entre autres, de modules de formation en entrepreneuriat et en budgétisation.

Ainsi, un atelier basé sur le genre sous l'égide de l'**APIF-CI** en collaboration avec le Programme d'Education Financière **(PEF)** et Institut Africain pour le Développement Economique et Social **(INADES)** a été organisé le 13 Aout 2020. Cette initiative vise à améliorer les compétences sociales et économiques d'environ 12 000 jeunes filles et garçons âgés de 14 à 19 ans.